

Entre nous soit dit

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Entre nous soit dit

Le sottisier

Le sexe de la femme continue décidément à faire peur à beaucoup de gens. Il fait peur à Michel Vidoudez, qui signe chaque semaine dans la feuille gratuite lausannoise *Lausanne-Cités* des « éditos » dont le féminisme n'est pas la qualité première. Dans celui du 24 octobre (cf extrait ci-contre), consacré à la féminisation des mots souhaitée par Benoîte Groult, ce monsieur, que l'on sait bon cuisinier, semble soupçonner la nourriture manipulée par des mains féminines d'être porteuse de quelque maléfice...

Quant aux experts de l'Office Fédéral des Assurances chargés d'étudier la dixième révision de l'AVS, ils affirment, dans un de leurs rapports, que « la conception de la rente de couple est basée sur la *neutralité des sexes* ». Cette neutralité fédérale suffit-elle à rendre la « conception » *immaculée*? Quoi qu'il en soit, la fameuse 10e révision semble avoir avorté avant d'avoir été conçue, du moins en ce qui concerne les intérêts des femmes !



nos « professeuses » ne nous y ont point habitué... Tenez si vous avez à authentifier une signature, vous pourrez passer chez la notaire (si ça ne suffit pas, vous pourrez toujours risquer la « notairière »).

Et si vous allez voir un spectacle avec Chatouille ou la Suisse allemande Gardi Hutter, vous rirez certainement des mimiques de la « clownesse », si vous avez le sens du gag poétique...

En matière de féminisme, naturellement, c'est au pied du mur que l'on reconnaît la « maçonne ». Et si vous dites : c'est chez la bouchère que j'ai acheté mon filet de bœuf, vous n'aurez plus tout à fait aussi envie de votre tartare... Pour rester dans le même domaine, si l'une de vos relations vous apprend qu'elle a mangé dans un établissement de grande classe et que la « maîtresse d'hôtel » lui a semblé particulièrement diligente, vous vous empresserez de lui demander si c'était également une cheffaine de cuisine qui œuvrait aux fourneaux.

En sport, pourra-t-on se satisfaire de l'expression une arbitre ou

*Un diamant
est éternel,
c'est sûr...
La stupidité
humaine aussi.*



IL SUFFIT SOUVENT DE REGARDER
UNE FEMME POUR CONNAÎTRE SON MARI